

Et Thônes & Vous

La lettre d'information



#01
Juillet 2026

mairie-thones.fr

THÔNES
Cœur des Vallées

Monsieur le Maire Claude Collomb-Patton

**Chères THÔNAINES,
Chers THÔNAINS,**

C'est avec un très grand plaisir que je m'adresse à vous, pour la première fois, à travers cette lettre d'information dans laquelle nous avons souhaité vous présenter notre nouvelle équipe et partager avec vous les premières informations de la vie communale, avant la parution d'un bulletin municipal plus complet, prévue à l'automne.

Les élections municipales de mars dernier ont ouvert un nouveau chapitre pour notre commune. En accordant votre confiance à cette équipe, vous avez exprimé votre volonté d'une nouvelle dynamique, avec des projets plus proches de vos attentes et de votre quotidien.

Je souhaite avant tout vous remercier sincèrement. Votre confiance nous engage et nous motive.

Je tiens également à remercier les agents et les services municipaux pour leur accompagnement précieux lors de cette transition. Leur professionnalisme facilite la prise de fonction des nouveaux élus.

Le conseil municipal, renouvelé aux trois quarts, s'est mis au travail sans attendre. Les adjoints, les conseillers délégués et les commissions sont désormais en place et plusieurs dossiers prioritaires ont déjà été engagés :

- La réouverture de l'autopont et de la rue du Colomban à double sens ;

- La réflexion sur une modification réglementaire du PLU afin de mieux maîtriser l'urbanisation ;
- La reprise de la réflexion sur l'avenir du château Avet et de l'ancien EHPAD, après la fermeture du centre d'accueil des Ukrainiens.

De nombreuses réunions ont également permis d'assurer la continuité des missions essentielles de la commune.

Sur le plan financier, la baisse drastique des dotations de l'État et des recettes fiscales communales, supérieure à 300 000 €, ne permet pas d'envisager de nouveaux investissements en 2026. Une gestion rigoureuse s'impose, dans un contexte économique et géopolitique particulièrement incertain.

Dès septembre, le conseil municipal s'attellera néanmoins à préparer les projets de demain (2027-2029) :

- La restructuration du restaurant scolaire et de la cuisine du groupe Thurin ;
- La révision du PLU pour intégrer les nouvelles exigences réglementaires ;
- L'aménagement de nouveaux équipements pour les jeunes et les familles ;
- La préparation des Championnats du monde de cyclisme de 2027.

Nous poursuivrons également les projets déjà engagés : la maison de santé, le parking de l'îlot Rousseau, les bâtiments de la petite enfance et du service des eaux, entre autres.



À l'approche de l'été, je vous souhaite à toutes et à tous de profiter pleinement de cette période, tout en restant vigilants face aux fortes chaleurs. Prenez soin de vous, mais aussi des personnes les plus fragiles qui vous entourent.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous souhaitons avancer à vos côtés dans un esprit d'écoute et de dialogue, afin que notre commune demeure un lieu où il fait bon vivre, travailler et se retrouver, dans le respect de chacun.

Au plaisir de vous rencontrer dans Thônes, et merci encore pour votre confiance.

Votre maire
et toute l'équipe
du conseil municipal

THÔNES
Cœur des Vallées

La lettre d'information Et Thônes & Vous #01 - Juillet 2026

Direction de la publication :
M. Claude Collomb-Patton.

Création graphique :
Service Communication de la mairie de Thônes.

Crédits photographiques : Mairie et Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées, GC Production, CCVT, Marjolaine Durieux.

Impression :
Imprimerie Digital Print, Thônes.

Imprimé sur papier 100% recyclé et fabriqué en France



Informations pratiques

Services, démarches et vie locale

Mairie

Du lundi au mercredi :
9h-12h / 13h30-17h30
Jeudi : 9h-12h
Vendredi :
9h-12h / 13h30-16h30

Services techniques et
Urbanisme fermés le
mardi et le jeudi après-
midi.

04 50 02 91 72
accueil@mairie-thonnes.fr
mairie-thonnes.fr

Office de Tourisme Thônes Cœur des Vallées

JUILLET-AOÛT
Lun.-sam. : 9h-12h30 / 14h-18h30
Dimanche et jours fériés :
9h-12h et 15h-18h

THÔNES
Cœur des Vallées
FRANCE | HAUTE-SAVOIE

04 50 02 00 26
infos@thonescoeurdesvallees.com
thonescoeurdesvallees.com

Communauté de Communes des Vallées de Thônes

Du lundi au vendredi :
9h-12h / 13h30-16h30



04 50 32 13 59
accueil@ccvt.fr
ccdesvalleesdethones.fr

Bibliothèque Multimédia

Lundi : 13h30-17h30
Mardi-jeudi-vendredi :
9h-12h
Mercredi :
9h-12h / 13h30-17h30
Samedi : 8h30-13h30

mbm

04 50 02 96 92
bibliotheque@mairie-thonnes.fr
bibliotheque-thonnes.fr

Autres contacts utiles

La Poste

Du lundi au vendredi :
9h-12h / 14h-17h
Samedi : 9h-12h

Régie d'Électricité

Du lundi au vendredi :
9h-12h / 13h30-17h30
04 50 32 17 17
service-client@ret.fr

Déchetterie

Du lundi au vendredi :
13h30-18h
Samedi : 8h-12h / 13h30-18h
04 50 32 13 59

Espace France Services

Lundi, mercredi, vendredi : 9h-12h
Mardi, jeudi : 13h30-16h30
En dehors de ces horaires : RDV
04 58 13 00 28

Application Maires&Citoyens

Google Play



App Store



L'application pour smartphones Maires&Citoyens vous permet de vous tenir informé, de donner votre avis, et de faire des signalements en cas de problèmes constatés sur la commune.

Numéros d'urgence

Astreinte du service des eaux :
06 32 65 67 18

Cabinet médical : 04 50 05 69 00

Sapeurs-pompiers : 18

SAMU : 15 Police secours : 17

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie de Thônes : 04 50 02 00 24

Déclaration des meublés de tourisme et chambres d'hôtes : un rappel

La commune rappelle aux propriétaires qui proposent un meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes (Airbnb, location saisonnière, location touristique, etc.) que, conformément au Code du tourisme, cette activité doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de la mairie de la commune où est situé le logement. Cette déclaration s'effectue au moyen du **CERFA n°14004*04** pour les meublés de tourisme ou du **CERFA n° 13566*03** pour les chambres d'hôtes.

Cette formalité permet à la commune de disposer d'informations actualisées sur l'offre d'hébergement

touristique et contribue à une meilleure gestion de cette activité sur le territoire communal.

Si vous n'avez pas encore effectué cette déclaration, ou si des modifications sont intervenues depuis votre dernière déclaration (changement de capacité d'accueil, de coordonnées, cessation d'activité, etc.), nous vous invitons à régulariser ou à mettre à jour votre situation dans les meilleurs délais auprès de la mairie.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour obtenir le formulaire, vous pouvez contacter le service par courriel à l'adresse suivante : fonctionnement@mairie-thonnes.fr



Le maire et ses adjoints



Claude
COLLOMB-PATTON

Maire



Catherine
MANIGLIER

1^{ère} Maire-adjointe
à la cohésion sociale,
aux solidarités, au handicap
et au logement



Grégory
BAERT

2^{ème} Maire-adjoint
à l'aménagement du territoire
et à l'urbanisme



Brigitte
VULLIET

3^{ème} Maire-adjointe
à l'animation, à l'événementiel,
au tourisme et au jumelage



Serge
HUDRY

4^{ème} Maire-adjoint
aux finances et à la gestion
du domaine public



Stéphanie
POIRIER

5^{ème} Maire-adjointe
à l'éducation



Jean-Marc
ALEMANY

6^{ème} Maire-adjoint
au développement et à l'entretien
des biens communaux,
et aux risques



Christine
RUFFON

7^{ème} Maire-adjointe
à la citoyenneté, au devoir de
mémoire et à la culture

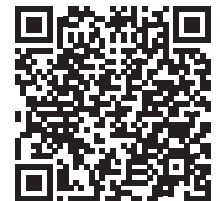


Sébastien
CHALLAMEL

8^{ème} Maire-adjoint
aux affaires sportives

Au début du mandat, la création des commissions municipales est une étape clé. Elles préparent les décisions du conseil municipal, permettent d'étudier les dossiers techniques et d'impliquer les élus dans les politiques locales, dans le cadre fixé par le **Code général des collectivités territoriales**.

Découvrez les commissions thématiques en flashant le QR code ou en tapant le lien. ►



[tinyurl.com/
MTcommissions](https://tinyurl.com/MTcommissions)

Des experts qui s'impliquent

L'équipe des élus s'est entourée de référents extra-municipaux, experts dans leurs domaines, au sein de plusieurs commissions, notamment pour le marché hebdomadaire, les foires, les forêts et espaces naturels, ainsi que pour les questions agricoles.

Permanence

Madame Catherine Maniglier, 1^{ère} adjointe au maire, vous accueille les mercredis de 13h30 à 16h au rez-de-chaussée de la mairie.

Les nouveautés de fonctionnement

La commission CCVT

Cette commission inédite a été créée afin que les élus municipaux puissent s'approprier les sujets traités en conseil communautaire en amont, et ainsi travailler dans une meilleure synergie avec les équipes de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

Une référente associations

Conscients du rôle essentiel des nombreuses associations qui contribuent au dynamisme de notre territoire, les élus ont souhaité désigner une référente dédiée à la vie associative. Leslie Bibollet assurera un lien permanent avec les associations et les accompagnera au mieux dans la réalisation de leurs projets.

Les conseillers municipaux



**Leslie
BIBOLLET**

Conseillère municipale déléguée
à la vie associative



**Gaëlle
TAGLIABUE**

Conseillère municipale déléguée
à la communication



**Éric
POLLET**



**Brigitte
VACHERAND-
DENAND**

Conseillère municipale déléguée
à la restauration scolaire



**Jérôme
AGNELLET**



**Nicole
LAURIA**

Conseillère municipale déléguée
au patrimoine historique



**Nicolas
MORDRET**

Conseiller municipal délégué
à la transition énergétique
et aux mobilités

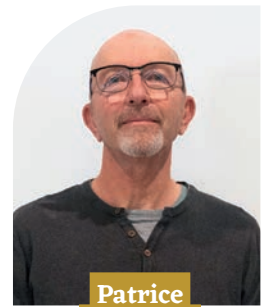


**Sébastien
ATRUX-TALLAU**



**Delphine
FILLION-ROBIN**

Conseillère municipale déléguée
à l'agriculture et à la transition
agricole et alimentaire



**Patrice
GURRET**

Conseiller municipal délégué
Environnement, cadre de vie,
fleurissement, propreté



**Sandrine
CRESPIN**



**Stéphane
BRUGERE**



**Odile
PRIOLET**



**Ghislaine
AVRILLON-DIT-A-
JEAN-ANTOINE**



**Rémi
FRADIN**

Conseiller municipal délégué
à la forêt, aux espaces naturels
sensibles et à la lutte
contre les pollutions



**Gaëlle
GUEBEY**

Conseillère municipale déléguée
à l'économie sociale et solidaire



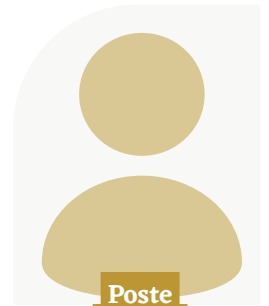
**José
BARRADAS**



**Gaëlle
VERJUS**



**Floriane
BERTEZ**



**Poste
vacant**

En cours de remplacement



Budget 2026

Un équilibre sous tension et des choix pour l'avenir

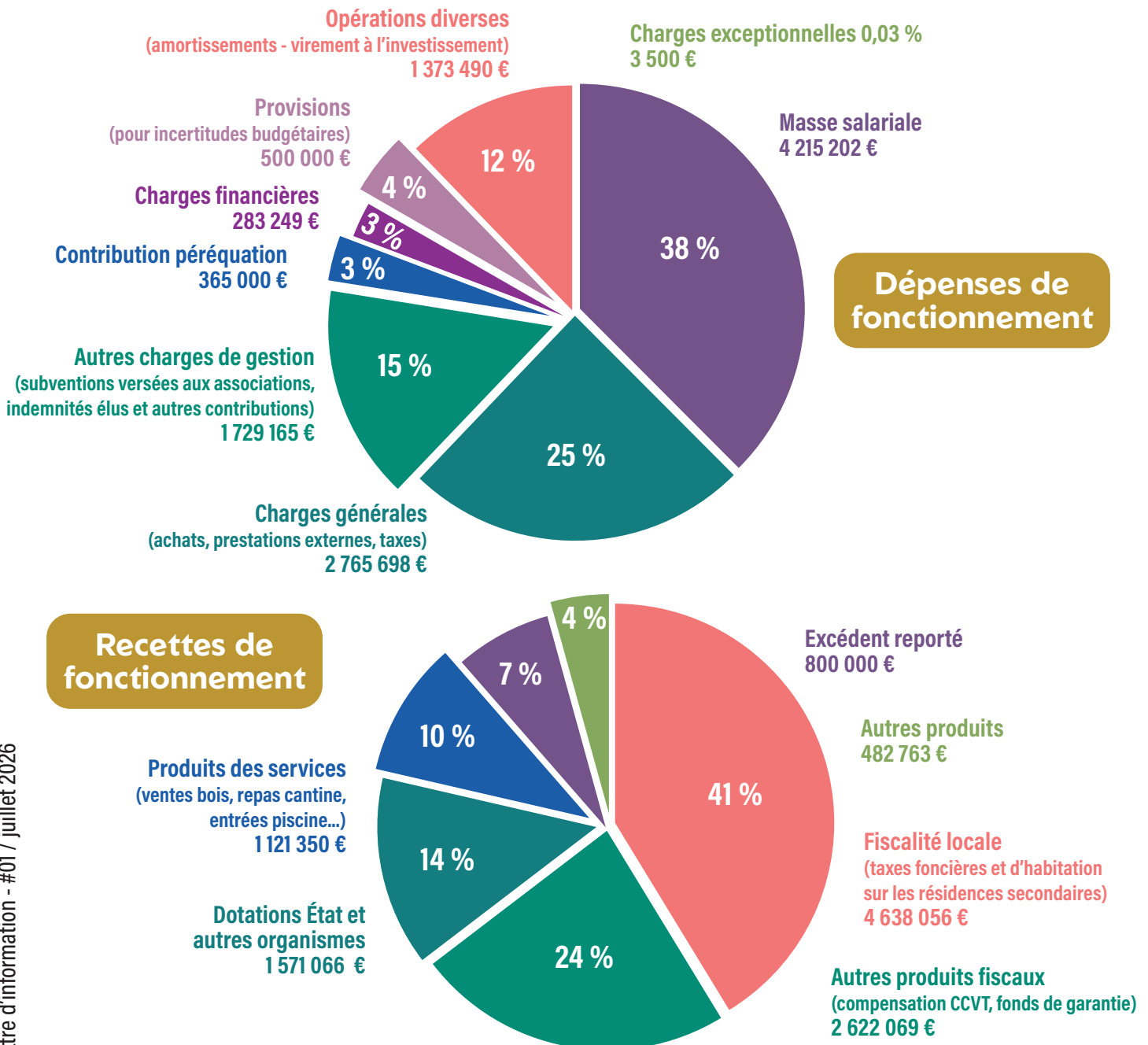
Une gestion rigoureuse au service des Thônains, dans un contexte financier inédit

Le budget 2026 de la commune de Thônes a été voté le 5 février dernier par le précédent conseil municipal, dans un contexte de renouvellement des élus.

Conçu comme un budget de transition, il assure la poursuite des opérations déjà engagées tout en laissant à la nouvelle équipe municipale la possibilité de définir ses propres orientations, en particulier en matière d'investissement.

Un budget de fonctionnement maîtrisé

Le budget 2026 traduit une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, et constitue un socle essentiel de la solidité financière de la commune. Il s'élève à **11 235 304 €** et se présente, à l'équilibre, comme suit :

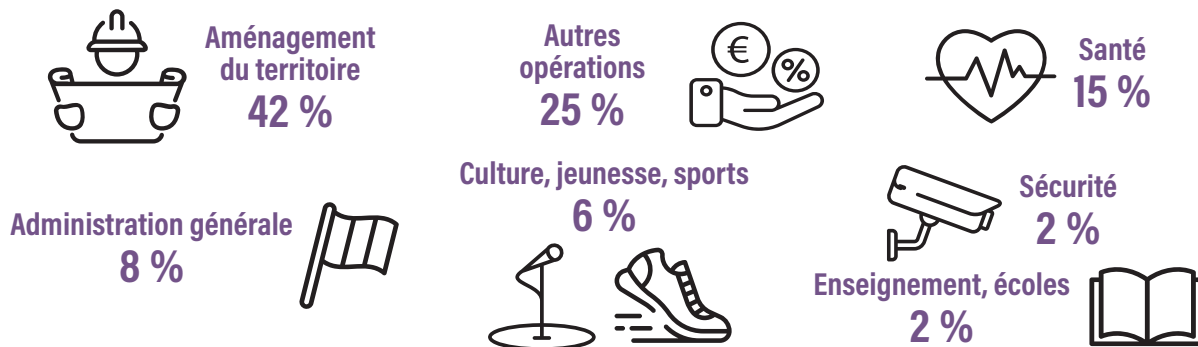


Un programme d'investissement structurant financé sans nouvel emprunt en 2026

Le budget d'investissement s'élève à **4 353 267 €** et intègre notamment la finalisation de projets importants pour le territoire :

- La Maison de Santé Pluridisciplinaire et les parkings (îlot Rousseau) : 693 273 €
- L'aménagement de la nouvelle structure petite enfance : 855 586 €
- L'aménagement du giratoire rue de la Saulne : 134 055 €
- Le renouvellement des véhicules municipaux : 215 000 €
- Le remboursement du capital de la dette : 605 000 €
- Le report du déficit 2025 : 355 545 €

Dépenses d'investissement par thème



Année 2026 : un contexte budgétaire inédit et particulièrement contraint

L'exercice 2026 marque un tournant préoccupant et structurant pour les finances de la commune, qui ne dispose plus des mêmes marges de manœuvre qu'auparavant.

La baisse des dotations de l'État, **d'un montant proche de 300 000 €, constitue une évolution brutale et sans précédent**, qui affecte directement l'équilibre de notre section de fonctionnement.

Cette perte de recettes intervient dans un contexte où les charges, elles, continuent de progresser, et où certaines dépenses pourtant nécessaires ne peuvent être prévisibles lors du vote initial du budget.

Dès lors, toute nouvelle dépense significative comme la remise en état urgente d'une voirie dégradée pose désormais une difficulté majeure de financement.

En l'absence de ressources nouvelles, **le recours à l'emprunt deviendrait une option**, avec les conséquences que cela implique pour les finances futures de la collectivité.

Face à cette réalité, la municipalité est contrainte de faire des choix exigeants, en arbitrando prioritairement les dépenses et en recherchant toutes les marges d'optimisation possibles.

En parallèle, une réflexion sur la cession d'actifs immobiliers communaux pourraient apporter un « ballon d'oxygène financier » évitant, totalement ou partiellement, un emprunt impliquant aussi une charge financière.

Malgré ce contexte, et conformément aux engagements pris devant les Thônains, **les taux de fiscalité locale sont maintenus inchangés**, dans un souci constant de préserver le pouvoir d'achat des ménages. Ces taux n'ont pas augmenté depuis l'année 2023.

Il convient de rappeler **que 95 % de la fiscalité locale bénéficie directement à la commune**, le solde étant reversé à l'intercommunalité.

Un cap clair pour les années à venir

Afin de préserver durablement les équilibres financiers et la capacité d'action de la commune sur la durée du mandat, la municipalité engagera sur les prochaines années :

- **une priorisation des investissements,**
- **une adaptation du rythme des projets structurants afin de garantir leur soutenabilité dans la durée,**
- **une reconstitution progressive des capacités d'autofinancement.**

Cette stratégie vise à garantir une gestion responsable, tout en maintenant un niveau de service public à la hauteur des attentes des habitants.

Dans un contexte exigeant, la commune de Thônes fait ainsi le choix d'une gestion responsable et tournée vers l'avenir, au service de l'intérêt général et de l'ensemble des Thônains.



Du 19 au 24 avril Cap sur la Vendée

Les élèves de CM2 du groupe scolaire Arthur Thurin ont effectué leur voyage de classe en Vendée, à la découverte du monde maritime. Ce séjour s'inscrivait dans la continuité d'un projet pédagogique mené l'année précédente autour du Vendée Globe. Après avoir suivi cette célèbre course au large, les élèves ont pu approfondir leurs connaissances en s'initiant à la voile et en explorant l'univers de l'océan au plus près du terrain.

Vendredi 8 mai Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Les enfants des écoles primaires, les élèves de CM2 du groupe Arthur Thurin ayant préparé le concours de la Résistance et un élève de 3^{ème} du Collège des Aravis ont animé la cérémonie, accompagnés de l'Harmonie L'Écho de la Tournette.



Jeudi 28 mai La Vacherie sur les planches

La représentation théâtrale et musicale, « Retour vers La Vacherie », qui s'est déroulée à l'Espace Coeur des Vallées a été l'occasion de plonger dans l'histoire, librement adaptée, de l'école à travers différentes époques.

en bref

RETOUR SUR L'ACTUALITÉ DES DERNIERS MOIS

Projet scolaire Glapigny en musique



Grâce à un partenariat privilégié avec le CPMT, les élèves de l'école de Glapigny ont vécu une expérience musicale autour du spectacle « Les comédies musicales ». Entre les chants des CE et l'orchestre à l'école des CM (violin, alto et violoncelle), ce projet illustre le dynamisme de l'établissement qui offre aux élèves des occasions variées de s'épanouir, de développer leurs talents et de partager des moments forts tout au long de leur scolarité.





Du 13 au 15 mai
Le parcours
mémoriel du CMJ
de Plougasnou en
Haute-Savoie

Les jeunes élus bretons du CMJ de Plougasnou, ville médaillée de la Résistance, ont découvert plusieurs lieux emblématiques de la mémoire de notre territoire.

Samedi 6 juin
Les 222 ans
de l'Harmonie

L'Harmonie de Thônes, L'Écho de la Tournette, fait partie du patrimoine culturel local depuis plus de deux siècles. Une grande journée festive et musicale a permis de voyager à travers les grandes étapes de son histoire.

© GC Production



Dimanche 7 juin
Premier concert dans la
Chapelle du Calvaire

Le concert a été donné par Carline et Serpolet du Haut-Jura et Images Sonores de la vallée des Aravis sous la direction d'Isabelle Caussanel.



23 juin
Saute-mouton !

Chaque année, le gagnant du festival Thôn'Arts Récup' se voit commander par la Mairie une sculpture unique et originale. Cette année, le thème retenu est celui de la race locale de moutons Thônes et Marthod. Pierre Mermillod, dit Millod, et Pacom ont réalisé cette pièce très expressive, que vous pouvez désormais admirer au niveau du rond-point Jacques Golliet.



Les Croëts : résidence et structure multi-accueil

La construction du bâtiment touche à sa fin. La structure va pouvoir déménager dans ses nouveaux locaux et y accueillir les enfants dès la rentrée de septembre. Les locaux actuels accueilleront bientôt la MAM « Les Baby Chous » et continueront à héberger les espaces dédiés à la crèche familiale.

Pour les familles de Thônes, il reste de la place à la crèche familiale et au multi-accueil pour septembre, rendez-vous sur mairie-thones.fr, rubrique « Actualités »

THONES
Cœur des Vallées

hautesavoie
le Département

PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

ALLOCATIONS
FAMILIALES



Réseau été Aravis Bus

Le réseau Aravis Bus de la CCVT reprend son rythme estival jusqu'au 5 septembre. Profitez des navettes gratuites pour vos déplacements !

Toutes les informations sur www.aravisbus.fr



Travaux de voirie

Les revêtements routiers de la commune sont repris : allée du Mont Charvin, rue des Besseaux, et route du 8 mai 1945. Pour cette dernière, le remplacement du feu accidenté a été effectué et le répéteur piéton a été déplacé côté rue des Clefs afin de le sécuriser.

Les abords du collège des Aravis et la traversée piétonne devant le Farto ont également été sécurisés. Les plantations de ces espaces seront réalisées à l'automne.



Le Plan Local d'Urbanisme évolue pour mieux encadrer le développement de la ville

La commune engage une modification de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin d'adapter certaines règles de construction et d'aménagement.

Le projet prévoit notamment de limiter la densification dans les secteurs du centre-ville (zones UH1 et UH2) en revoyant les règles relatives à l'emprise au sol, à la hauteur des bâtiments et aux distances entre les constructions.

Les exigences en matière de stationnement seront également renforcées, avec davantage de places par logement et une incitation à privilégier les parkings en sous-sol.

Enfin, plusieurs règles liées au patrimoine et à l'intégration paysagère seront ajustées, notamment concernant les toitures des annexes et les clôtures en zones agricoles et naturelles.

Ouverture de l'autopont

La municipalité a décidé de rouvrir, courant du mois de mai, la voie située sous l'autopont, permettant de relier la route des Aravis à la rue de la Saulne, et de rétablir la circulation à double sens rue de Colomban.



Le nouveau bâtiment du service des eaux

Ce bâtiment écoconstruit de 533 m² situé près de la déchetterie comprend un pôle administratif, un pôle social et un pôle technique. Il sera opérationnel d'ici septembre.

en
action

Libres propos

Le mot des listes représentées au conseil municipal

Le temps de l'action collective

Cette première lettre d'information marque l'ouverture d'une nouvelle étape pour Thônes. Le temps électoral est désormais derrière nous ; celui de l'action collective a commencé.

Nous avons pris place dans nos commissions respectives, épluché nos dossiers, commencé à poser nos intentions et nos volontés d'action pour répondre, dans le même temps, aux besoins du quotidien, préparer l'avenir et garantir le développement harmonieux de Thônes. Tout cela, nous devons le faire avec lucidité, dans un contexte financier devenu plus contraint pour les collectivités. Cette réalité nous oblige à faire des choix rigoureux, à hiérarchiser les priorités et à construire des projets à la fois ambitieux et réalistes.

Nous tenons à saluer l'engagement de la liste complémentaire avec laquelle nous souhaitons travailler de façon constructive. La diversité des points de vue nourrit le débat démocratique et contribue à la qualité des décisions prises dans l'intérêt général.

À travers différents temps d'information et de rencontre, nous partagerons avec vous nos projets et les enjeux à venir, dans un esprit de transparence et de dialogue. Place à l'action !

Thônes, cœur de notre avenir

Un début de mandat sous le signe de l'ouverture

Nous saluons la volonté du maire de faire travailler ensemble les élus des deux listes. Dans la période d'installation des commissions, c'est un signal positif, qui se traduit par des échanges constructifs.

Ce début de mandat hérite d'une situation financière préoccupante : la capacité d'action et d'autofinancement de la commune est très limitée. La bonne gestion de notre patrimoine et les projets à venir nécessitent de trouver des ressources complémentaires, alors même que la majorité ne souhaite pas augmenter les impôts, engagement de campagne. La sensibilité du territoire au changement climatique nécessite de prioriser les actions.

Attachés au soin au territoire et au lien entre et avec les habitants, nous serons attentifs à défendre nos convictions, notamment via les commissions Economie Sociale et Solidaire, Forêt et environnement et Participation citoyenne.

D'autres voix, nouvelle voie

Préserver notre ville C'est l'affaire de tous



Ces dernières semaines, **plusieurs dégradations** ont été constatées à Thônes : tags sur des équipements publics, vitres du monte-charge de la gare routière cassées, inscriptions et détériorations diverses, table cassée dans la forêt du Mont, arbre saccagé au lac de Thuy.



Au-delà des nuisances qu'elles occasionnent, ces dégradations **ont un coût pour la collectivité**. Leur remise en état est financée par le budget communal et mobilise également les agents municipaux. Autant de moyens qui ne peuvent être consacrés à d'autres projets ou services utiles à tous.



La Municipalité rappelle que **le respect du bien public est l'affaire de chacun**.

Respect, civisme et éducation sont essentiels pour préserver notre cadre de vie et sensibiliser les plus jeunes à la valeur des équipements mis à la disposition de tous.



Gardons notre ville propre et accueillante



Prenons soin des équipements et des espaces publics



Respectons les autres et transmettons les bonnes valeurs aux plus jeunes



Pour la rentrée de septembre Le CMJ recrute !

Vous avez un enfant qui sera en CM2 ou en 6^{ème} à la rentrée de septembre ? Proposez lui de rejoindre le CMJ ! La Mairie recherche 15 jeunes de la commune prêts à s'engager pour un mandat de 2 ans, afin d'échanger des idées, défendre des projets et améliorer le quotidien des habitants et des jeunes.

Envoyez un simple mail à cmj.thones@gmail.com avec nom, prénom, mail et numéro de téléphone.



Samedi 5 septembre Lancement de la Saison Culturelle

À l'occasion de la Guinguette Gourmande, organisée du 4 au 6 septembre, trois jours de festivités, de convivialité et de gourmandises, nous vous présenterons officiellement la programmation de la saison culturelle le 5 au soir. Dès le 24 août, découvrez le programme et réservez vos places.

Dimanche 6 septembre La cyclosportive Haute-Savoie Mont-Blanc Classic – Bernard Hinault Expérience

Un an avant l'épreuve de Gran Fondo des Championnats du Monde de Cyclisme UCI 2027 - Haute-Savoie # Mont-Blanc, Thônes profitera d'un avant-goût avec le passage de cette grande cyclosportive et de ses 3500 coureurs amateurs !



Pour en savoir plus



'agenda

Samedi 26 septembre Foire Saint-Maurice

Cette année, la Foire Saint-Maurice vous réserve une nouvelle configuration, plus d'animaux, d'artisans locaux, de créateurs.

Nous vous attendons nombreux.



Samedi 3 octobre Vente de fleurs sur le marché / Octobre Rose



Du 10 au 11 octobre Salon NaOvie & Semaine Bleue

Explorer les solutions naturelles pour que chacun trouve sa voie vers l'équilibre et devienne acteur de sa santé.



Dimanche 15 novembre Repas des séniors

Un repas est offert à tous les séniors de 70 ans et plus, résidant à Thônes. Sur inscription auprès de la Mairie dès le 7 septembre 2026.